

Ce 57^{ème} édito sera, sous cette forme, le dernier de ce mandat car le 1^{er} septembre, nous entrerons officiellement en période électorale jusqu'en mars 2020 et notre bulletin municipal mensuel devra être le plus neutre possible, pour ne pas risquer d'être assimilé à de la propagande politique.

Je ne pourrai donc plus manifester mes opinions ou mes humeurs, ni donner mon avis sur tel ou tel projet municipal car ce pourrait être interprété comme des propos de campagne électorale, et cela pourrait créer une rupture d'égalité entre les différents candidats. Cette restriction s'appliquera du reste à l'ensemble des élus, susceptibles de se représenter.

Autrement dit, dans ces colonnes, nous nous contenterons désormais d'informations objectives (agenda des manifestations, informations réglementaires, évènements ayant marqué la vie du village, etc.), comme sur notre site internet – que je vous invite d'ailleurs à aller visiter car il a été entièrement refondu au mois de juillet : www.mairie-archamps.fr.

Pour ce qui est du bilan de nos actions, je vous renvoie à la lecture du bulletin annuel, qui vous a été distribué ce mois-ci.

Les citoyen-n-e-s qui revendiqueront ce bilan et qui présenteront une liste aux futures élections, devront dorénavant s'exprimer sur des supports non municipaux. Et c'est sur ces supports que je pourrai, le cas échéant, librement m'exprimer.

D'ici là, je vous souhaite une belle fin d'été, une bonne lecture et une excellente rentrée!

Archamps, le 22 août 2019 Le Maire, Xavier Pin



RÉVISION DU PLU- ENQUÊTE PUBLIQUE

Le commissaire enquêteur, Madame Evelyne BAPTENDIER, vous rencontrera lors de ses permanences en Mairie :

- Jeudi 29 août 2019 de 15h à 19h;
- Mardi 10 septembre 2019 de 15h à 19h;
- Mercredi 18 septembre 2019 de 9h à 12h;
- Lundi 23 septembre 2019 de 9h à 12h;
- Lundi 30 septembre 2019 de 9h à 12h.

Le dossier soumis à enquête est consultable en Mairie ainsi que sur le site internet : www.registre-dematerialise.fr

ENVIRONNEMENT

Journées du Patrimoine 2019

Dans le cadre des Journées du Patrimoine, une conférence sur le patrimoine bâti d'Archamps aura lieu le 20 septembre à 18h, suivie d'une balade commentée dans les zones naturelles de la Technopole et d'un apéritif convivial.

Rdv à 18h à l'ESI - 61 rue A. Redier Domaine de Chosal Technopole Archamps.

Composteurs collectifs

Afin de diminuer les moucherons dans les composteurs, ils ont été ouverts pour éviter le surplus d'humidité. N'hésitez pas à venir y déposer vos déchets SAUF viandes, poissons, déchets verts et sacs plastiques même biodégradables! Merci!



La nuit est belle!

Archamps s'associera à l'évènement la « Nuit est Belle » le 26 septembre prochain et n'allumera pas son éclairage public comme plus d'une centaine d'autres communes du Genevois.

Objectif de l'opération :

rallumer les étoiles du territoire transfrontalier en sensibilisant le public aux effets de la pollution lumineuse, sur la faune, la flore et l'homme. A l'occasion de cet évènement inédit, venez profiter d'une observation du ciel commentée par un membre de la Société Astronomique de Genève.

Rendez-vous à 20h au stade d'Archamps munis d'une bonne veste et de vos jumelles ou télescopes si vous en avez !

Annulé en cas de pluie.

Marché alimentaire

21 septembre dès 8h. Place de l'Eglise.





En même temps que le forum des associations. Nouveau vendeur de viande et paëlla.

Taille des haies

Comme chaque été, les agents sont passés faire le tour des haies qui débordent sur le domaine public ou sont trop hautes. Les personnes concernées ont reçu une lettre et auront deux mois pour réaliser la taille, et tout est réglé! Il est toujours mieux de tailler votre haie fin d'été - début d'automne pour éviter de perturber la nidification des oiseaux au printemps.



Partageons et respectons nos campagnes



RESTEZ LOIN DES TROUPEAUX, CHIENS EN LAISSE

Les animaux considèrent tout étranger comme une menace.

Restez calmes et éloignez-vous doucement.

RAMASSEZ VOS DECHETS ET DEJECTIONS CANINES

Les pâturages et récoltes souillés sont dangereux pour la santé du bétail. Ne jetez pas de bâton à votre chien et conservez le sac de déjection.

PARTAGEZ LA ROUTE!

Pour prévenir les accidents, merci de favoriser le déplacement des engins agricoles : attention ils sont prioritaires.

RESTEZ SUR LES CHEMINS BALISES
A PIED, A CHEVAL, EN 4X4, MOTO

Afin de ne pas détériorer les récoltes et de préserver la biodiversité. Pas de cueillette.



BLÉCHEINS EN FÊTE



Le mois de juillette (comme nos voisins et amis Helvètes le prononcent), rime avec fête au hameau de Blécheins et cette année n'a pas dérogé à la règle. C'est donc le 20 de ce mois d'été, que s'est déroulée la fête à Blécheins. manifestation aujourd'hui mondialement connue et enviée de tous.

Pour l'occasion, la place de la fontaine fut revêtue d'un beau chapiteau blanc et la route de la croix fermée à la circulation, fut garnie de bancs et de tables. Malgré les travaux, le public s'est rendu nombreux sur les lieux afin de partager cette soirée festive dans une ambiance chaleureuse. Bien que la pluie

s'invitât en fin de soirée, elle ne découragea pas les joyeux fêtards qui, après avoir dégusté les diots du Coucou, les patates et la tomme de chez Bouchet, purent se trémousser sur les rythmes balancés sur la platine par DJ Kalbut!

Une belle réussite encore, à mettre à l'actif de la dynamique équipe de Blécheins en fête. Un grand bravo et un grand merci à tous ses bénévoles et à l'année prochaine.

Gaël Louchart



Kevin, Guillaume et Coco en action



CLUB DES AÎNÉS

Chers séniors d'Archamps.

Après la coupure estivale, votre club des aînés a ré-ouvert ses portes dès le mardi 27 août, avec ses activités habituelles, belote, scrabble, rumikub, triomino et marche.

tous les mardis dès 14 heures à la salle polyvalente d'Archamps.

Hélène Jacquiau

AMICALE DES BOULES D'ARCHAMPS



Le 29 juin dernier, l'Amicale des boules d'Archamps organisait son repas annuel dans les jardins derrière son local. L'occasion pour tous les membres et les invités de déguster un excellent repas concocté par Gilles et son équipe. C'est un délicieux cochon grillé qui régala cette joyeuse assemblée, accompagné de quelques bons verres sirotés sous les rayons d'un soleil radieux. L'après- midi fut consacré au traditionnel concours de pétanque ou bons et moins bons s'affrontent dans des joutes amicales. Une bien belle journée pour commencer l'été détendu. Merci à tous les membres de l'amicale et à l'année prochaine!

Gaël Louchart



rassemblement de véhicules, jeux divers, tours en calèche, marché artisanal local, châteaux gonflables, tchoukball, tombola, fanfare le "Baracoin", bar

DÈS 12 H30

Repas dans la salle polyvalente terrine de poisson, poulet à l'estragon, tomme, tarte aux pommes

14 HEURES

Baptème en mongolfière

Amicale des Boules - Comité des Fêtes - Sou des Écoles - Syndicat des Agriculteurs - Motors Addict Lema

Chers concitoyens, nous vous rappelons que depuis février 2019, il est obligatoire d'être titulaire d'une carte d'accès aux déchetteries de Nevdens et Vulbens.

Vous pouvez obtenir celles-ci en vous inscrivant directement sur le site de la communauté de communes www.cc-genevois.fr et vous les recevrez chez vous ultérieurement.



INCIVILITÉS

Les agents techniques de la commune et des particuliers, ont eu la surprise de découvrir une multitude d'objets divers dans leurs haies, le long des voies publiques et par-dessus les haies dans les propriétés privées. Nous vous rappelons qu'il s'agit là d'incivilités désagréables pour les propriétaires, et nuisibles à l'environnement.

Nous appelons tout un chacun à plus de civisme et de respect des autres pour un mieux vivre ensemble.

La municipalité vous remercie.

MAIRIE D'ARCHAMPS

Impression: 1 400 ex.

Création graphique et impression : Piste Noire Rédaction: Gaël Louchart

Photographies: mairie d'Archamps